

**DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE BOISSEZON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du mercredi 4 mars 2020**

Nombre de conseillers

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 8

Absents : 2

N°2020_D13 :

Travaux pont du Clauzet

Date convocation :

Le 25 février 2020

L'an deux mille vingt le mercredi 4 mars à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Présents : AUSSILLOU Christelle, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, PAYET Antoine, RAYSEGUIER Christian, SENEGATS Frédéric, VIGOUROUX Serge.

Absents : SOLER Eurydice, THOMAZE David.

Secrétaire de séance :

Mme AUSSILLOU Christelle, a été nommé secrétaire de séance.

Annule et remplace la délibération N°2019_D45

Madame Le Maire explique au conseil que des devis ont été établis pour la réfection du pont du Clauzet qui s'est effondré l'hiver dernier. Le conseil décide de prendre le moins-disant.

Proposition de financement :

Proposition de répartition du financement :

Subvention : CACM 50%

Autofinancement : Commune 50%

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture
Le 9 mars 2020.
Fait à Boissezon
Le 9 mars 2020.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du
Conseil Municipal.

Le Maire, Jacqueline CABROL.

